

Extra garantie 5 ans vélo électrique - Holland Bikes

Produit Extra garantie 5 ans vélo électrique

Prix 189.00 EUR

Image produit



Résumé Hors système électrique Bosch

Description

Vous avez acheter un vélo électrique des marques Batavus, Koga ou Sparta et il y a moins de 2 ans ? Vous êtes chanceux ! Vous pouvez encore bénéficier de notre extra garantie 5 ans unique en France ! A quoi sert elle ? Tout simplement à prolonger votre garantie basique (2 ans) à 5 ans ! Ainsi, pendant 5 années, le système électrique de votre vélo + les pièces mécaniques (batterie, moteur) sont garantis. Cela signifie qu'en cas de panne, les pièces défectueuses seront réparées/changées sans que vous ayez à dépenser de l'argent. Ceci n'est pas négligeable quand on sait qu'une batterie neuve coûte environ 500€. Voici le détails de l'extra garantie :- Le système électrique remboursé pendant 5 ans- La batterie de votre vélo électrique remboursé pendant 5 ans - Le moteur de votre vélo électrique remboursé pendant 5 ans Chaque vélo électrique a besoin d'entretien. Afin de maintenir votre garantie 5 ans, il est important de bien entretenir votre vélo électrique. Nous vous demandons de faire réviser votre vélo électrique chaque année, ou tous les 4 000 kilomètres de préférence dans le magasin où vous avez acheté votre vélo. L'extension peut être achetée en ligne ou en boutique Holland Bikes. Cependant, les propriétaires d'un vélo électrique équipé de la technologie connectée ION devront obligatoirement se rendre dans une boutique Holland Bikes car nous devons faire un "reset" de leur système globale afin de profiter de cette nouvelle offre. Que faire après l'achat de l'extra garantie ? Il suffit d'envoyer à webshop@hollandbikes.com un email contenant :- Le numéro de cadre de votre vélo- La facture de votre achat (datant de - de 2 ans) Nos équipes pourront ainsi enregistrer votre demande et garantir votre vélo pour 5 longues années ! Pour en savoir + sur l'extra garantie 5 ans, lisez notre article à ce sujet : Holland Bikes lance l'extra garantie 5 ans sur ses vélos électriques !
